



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Un nouveau pôle cantonal de formation pour les adultes

Les formations postobligatoires - professionnelles et générales - s'ouvrent toujours davantage aux adultes dans le cadre d'une stratégie d'encouragement à la formation tout au long de la vie. Après avoir pris des mesures relevant de la certification professionnelle des adultes (CFC/AFP), le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) développe l'autre pilier de la formation pour adultes : les formations générales dispensées au gymnase permettant de rejoindre les études tertiaires - hautes écoles universitaires ou spécialisées. Ensemble, ces deux piliers constituent un nouveau pôle de formation pour les adultes, au bénéfice des Vaudoises et des Vaudois.

La formation postobligatoire (Secondaire II) permet à environ 90% des moins de 25 ans d'obtenir une certification. Cependant, ce taux diminue lorsque l'analyse porte sur les 25 ans et plus. Dans cette population n'ayant pas atteint la certification Sec II, le taux de chômage est nettement supérieur. Cela étant rappelé, à l'heure où les connaissances sont en constante mutation, se former tout au long de la vie revêt une importance accrue. Dans son programme de législature 2017-2022, le Conseil d'Etat s'est fixé pour objectif de soutenir la certification des acquis professionnels. Elargir l'offre de la formation pour adultes et la rendre plus accessible y sont inscrits au rang des mesures prioritaires. Trois étapes visent à développer l'offre et assurer l'accessibilité aux formations pour adultes.

Dans une première étape, le DFJC met en oeuvre une politique de certification professionnelle des adultes. Dans le canton, 26% des adultes de plus de 30 ans ne disposent pas d'un titre de formation postobligatoire. Par ailleurs, quelque 80'000 personnes ont des compétences de base lacunaires. Plusieurs mesures ont donc été prises durant la législature pour renforcer la certification professionnelle des adultes. Celle-ci a connu une progression réjouissante depuis 2016 avec une hausse de 51% de certifiés. Ce succès résulte d'actions de promotion et d'orientation ciblées, comme *viamia*, d'une offre consolidée de cours préparatoires ainsi que du renforcement des filières accélérées : la certification par article 32 ou par validation des acquis de l'expérience (VAE) a connu un bond de 65% en quatre ans, permettant à des adultes

de décrocher leur précieux sésame en conjuguant plus aisément vie active et impératifs de formation.

En deuxième étape, le DFJC réunit désormais sous un même toit toutes les formations générales certifiantes pour adultes. Au fil des années, l'offre de ces formations s'est étoffée dans plusieurs directions, publiques et subventionnées, et sur des lieux différents. Issu des Cours du soir du Gymnase de Chamblandes dispensés depuis plus de 20 ans, le Gymnase Pour Adultes (GyPAd), rebaptisé ainsi dès 2018, devient aujourd'hui l'institution phare dans ce domaine. Au moment où les filières de formation, dispensées au gymnase, vont toutes connaître des évolutions importantes – tant en Ecole de Maturité qu'en Ecole de culture générale –, il importe d'organiser cette offre composite de formations pour adultes au sein d'une seule institution.

Le GyPAd a la mission de garantir la cohérence de ces filières qui visent quatre objectifs. D'abord permettre un retour aux études aux personnes qui en ont l'ambition après une première expérience professionnelle. Ensuite offrir une nouvelle possibilité de formation aux personnes qui n'ont pas pu terminer leur formation initiale. Puis permettre à des adultes installés en Suisse, qui se sont formés à l'étranger, de compléter leurs titres pour s'intégrer dans notre marché du travail. Enfin, proposer des formations complémentaires à des adultes déjà au bénéfice d'une formation certifiée.

A la rentrée d'août 2021, le GyPAd proposera pour la première fois toute la palette des formations générales certifiantes pour adultes. Il s'agit des trois filières suivantes : une Ecole de culture générale pour adultes (ECGA), une Ecole de maturité pour adultes (EMA) et la voie passerelle, anciennement « passerelle Dubs », qui est une année préparatoire à l'Examen complémentaire ouvrant les portes des universités et des écoles polytechniques aux titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée. Des cours complémentaires à l'entrée en ECGA et en EMA complètent cette offre.

Le développement de ce deuxième pilier de la formation pour adultes s'inscrit dans une tendance lourde. Dans le sillage de la création des HES, les besoins de formation complémentaire pour les adultes désireux d'accéder à une formation tertiaire ont beaucoup augmenté. C'est l'effet de la tertiarisation croissante de notre économie. Dans la population active suisse, la part des 30-34 ans avec une certification tertiaire a passé de 36% en 2007 à 51% en 2016. Aujourd'hui, dans le canton de Vaud, les trentenaires diplômés du tertiaire sont déjà trois fois plus nombreux que leurs aînés de 70 ans et plus. Avec la numérisation, la tertiarisation du marché du travail demande des qualifications professionnelles plus pointues et évolutives. A l'horizon 2050, la Confédération table sur 65% de diplômés du tertiaire A (EPF, Universités et HES) et B (Ecoles supérieures, Brevets et Diplômes fédéraux de la formation professionnelle supérieure) dans toute la population active. La consolidation du GyPAd et de la formation professionnelle supérieure est une des réponses vaudoises à cette évolution profonde du marché du travail.

Enfin, dans le cadre d'une troisième étape, le DFJC envisage la possibilité de réunir sur un site unique toutes les formations pour adultes, professionnelles et générales. Ce scénario est examiné pour une échéance en 2026. Cohérence accrue, efficience, visibilité maximale : ce sont les objectifs assignés à cette mesure, qui doit parachever la stratégie vaudoise pour un apprentissage tout au long de la vie.

Lausanne, le 31 mai 2021

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DEF, Lionel Eperon, directeur général de l'enseignement postobligatoire